

Etude des saturations visuelles autour de la Faye

Etat initial

Trois parcs éoliens sont présents dans un rayon de 10 km autour du centre de ce hameau important, mais les visibilitées des éoliennes restent très peu nombreuses. Seul le parc des Herbes Blanches est partiellement perceptible depuis les sorties nord du hameau, quelques éoliennes émergent du tissu bocager distant avec une prégnance visuelle très réduite.

Etat projeté

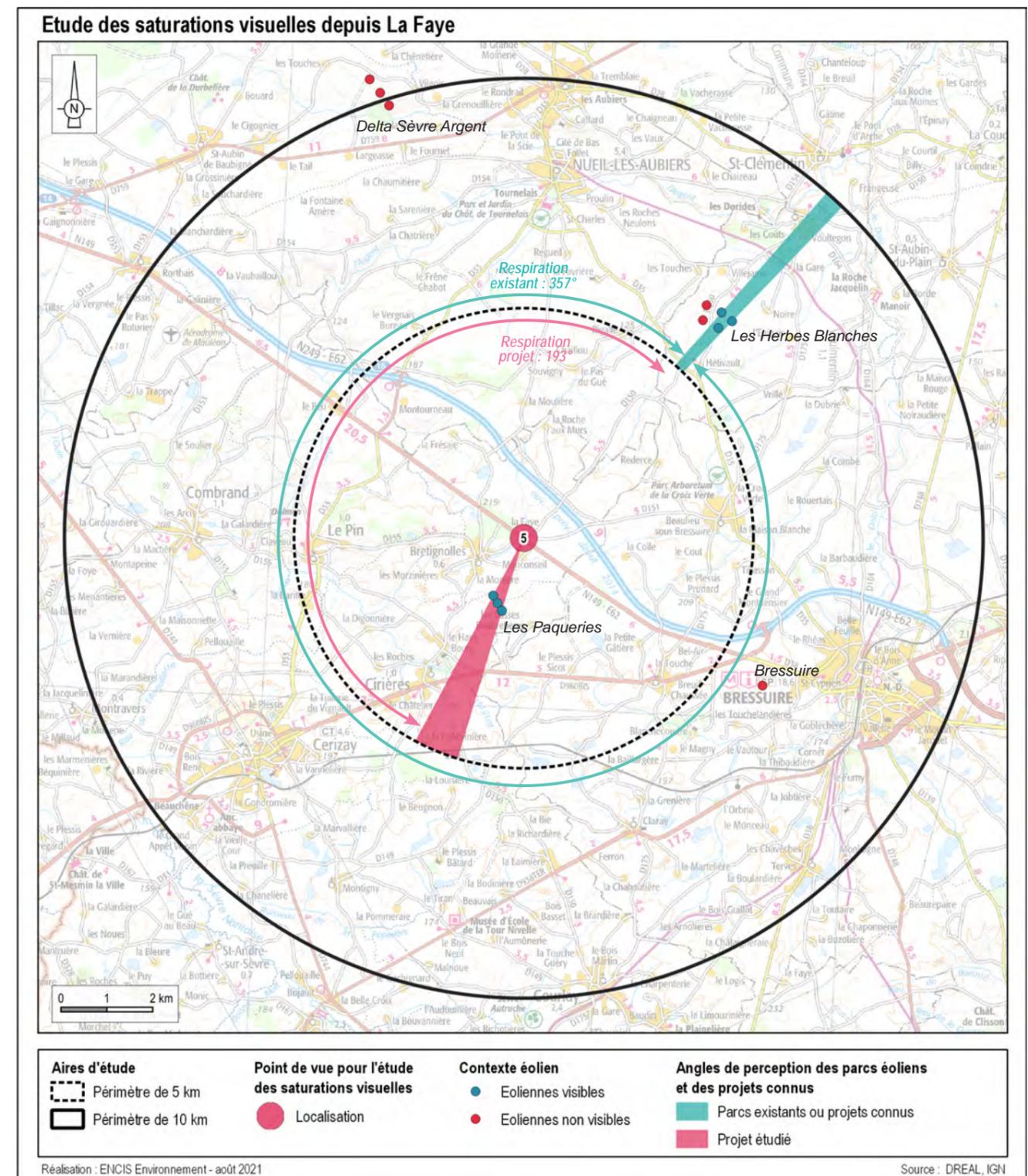
Le projet Les Paqueries est visible depuis ce hameau (photomontage 12), mais peut être plus ou moins largement masqué par le tissu bâti. S'il augmente la densité d'éoliennes présentes entre 0 et 5 km et diminue fortement l'indice de respiration, ce parc n'est toutefois constitué que de trois éoliennes regroupées au sein d'un angle restreint, et il n'est en outre pas perceptible de façon simultanée avec les éoliennes des Herbes Blanches.

Le projet Les Paqueries n'entraîne pas d'effet de saturation visuelle depuis la Faye.

EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT
Point d'analyse situé à la Faye - distance au projet : 1,3 km

	Nombre d'éoliennes visibles		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration (plus grand angle sans éolienne)
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/A')	Entre 0 et 10 km (B+B' / (A+A'))	
Etat initial	0	3	0	2,5	0	1,20	1,20	357
Contribution du projet	+3		+11		-	-	-	-164
Etat avec le projet	3	3	11	2,5	0,27	1,20	0,44	193

Tableau 31 : Evaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement depuis la Faye.



Carte 63 : Etude des saturations visuelles potentielles depuis La Faye.

Etude des saturations visuelles autour de l'Hérauderie et le Plessis Sicot

Etat initial

Si trois parcs éoliens sont présents dans un rayon de 10 km autour de ces deux hameaux, aucune éolienne n'est perceptible à ce jour depuis le lieu de vie.

Etat projeté

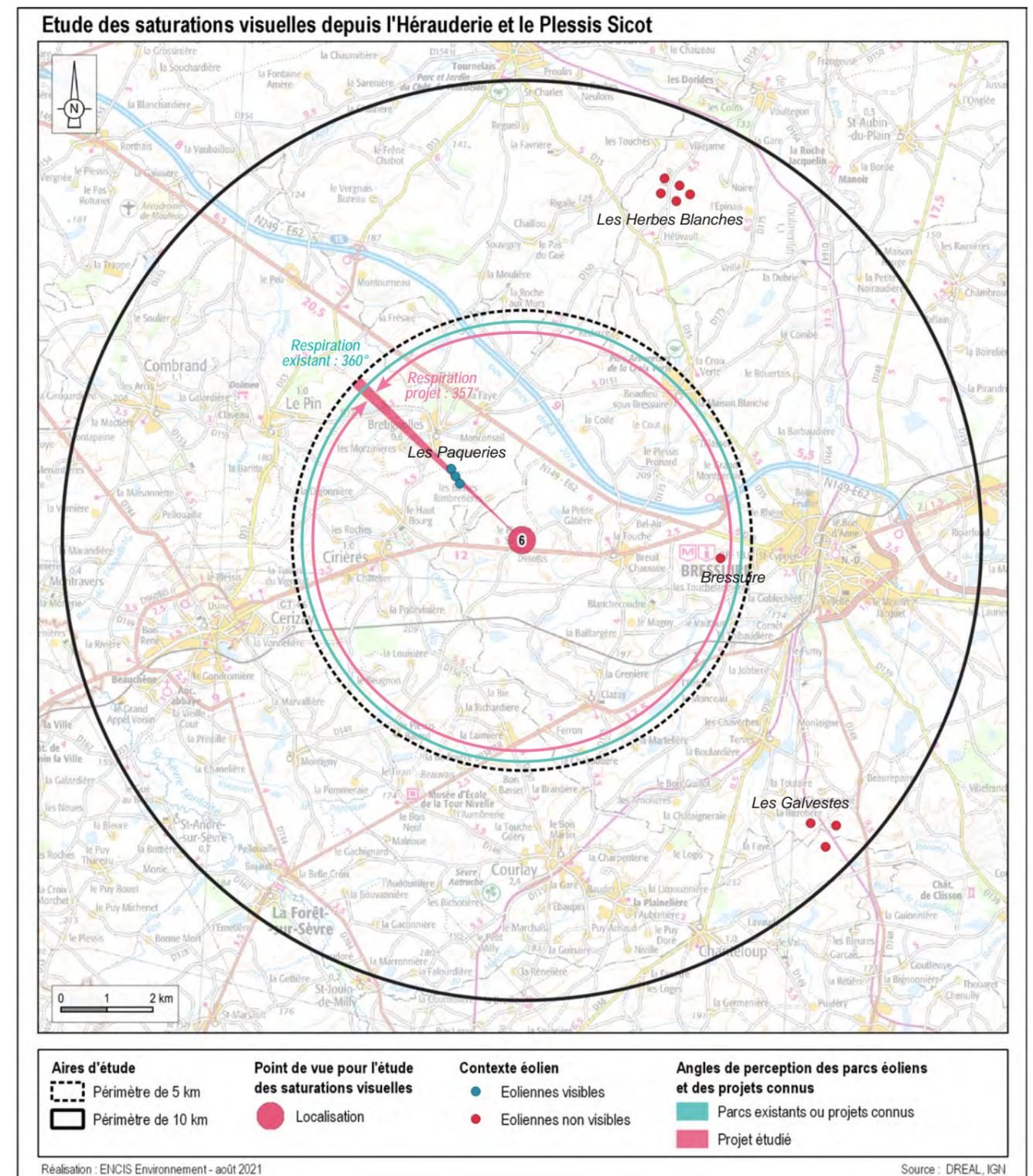
Le projet Les Paqueries est partiellement visible depuis ce hameau, mais reste souvent en grande partie masqué par différents écrans visuels. Ce parc n'étant constitué que de trois éoliennes regroupées au sein d'un angle restreint, il ne saurait générer à lui seul d'effet de saturation visuelle.

Le projet Les Paqueries n'entraîne pas d'effet de saturation visuelle depuis l'Hérauderie et le Plessis Sicot.

EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT
Point d'analyse situé à l'Hérauderie / le Plessis Sicot - distance au projet : 1,7 km

	Nombre d'éoliennes visibles		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration (plus grand angle sans éolienne)
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/A')	Entre 0 et 10 km (B+B' / (A+A'))	
Etat initial	0	0	0	0	0	0	0	360
Contribution du projet	+3		+3		-	-	-	-3
Etat avec le projet	3	0	3	0	1,00	0	1,00	357

Tableau 32 : Evaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement depuis l'Hérauderie / le Plessis Sicot.



Carte 64 : Etude des saturations visuelles potentielles depuis l'Hérauderie et le Plessis Sicot.

6.4 Synthèse des impacts

Les relations du projet avec les entités et structures paysagères

Le projet éolien est implanté sur les collines séparant les bassins versants de la Sèvre Nantaise au sud-ouest et de l'Argenton au nord-est. Ce sont les ambiances de bocages qui dominent sur le territoire, avec des variations selon les secteurs liées principalement à la préservation du réseau bocager (densité du maillage, entretien des haies, taille des parcelles, modes de taille...).

Si les reliefs restent globalement peu marqués (à l'exception des collines vendéennes en limite sud-ouest de l'AEE, en rive gauche de la Sèvre Nantaise), quelques lignes de faite plus ou moins notables soulignent un axe sud-est / nord-ouest qui constitue une orientation structurante des paysages, parallèle au cours de la Sèvre Nantaise. La ligne du projet éolien suit cette même orientation et s'inscrit donc dans les lignes de force du paysage.

Le projet éolien est implanté à l'écart des vallées. Les éoliennes ne se trouvent pas en rebord et ne provoquent pas d'effet de surplomb ou de dominance par rapport à ces dernières. Le caractère linéaire et les interdistances régulières de l'implantation permettent une meilleure lisibilité depuis les lieux de vie proches et les routes. En outre, l'emprise visuelle du projet reste modérée, tout comme le gabarit des éoliennes, ce qui réduit fortement les potentiels effets de rupture d'échelles.

Les effets visuels du projet depuis les différentes aires d'étude

Dans l'AEE, le projet éolien est très peu perceptible en raison de la distance et de la présence de nombreux filtres bocagers. Quelques échappées visuelles sont ponctuellement possibles depuis l'ensemble des unités paysagères, excepté depuis les vallées. Les routes et les lieux de vie les plus importants (Mauléon, Nueil-les-Aubiers, ainsi que les routes N249, N149/D149, D759, D960b, D938ter, D744, D41 et D748) sont très peu impactés par le projet éolien (impact très faible), seules des vues partielles et/ou fortement atténuées par la distance étant possibles. Concernant les villes de Pouzauges et Moncoutant, l'impact est nul.

Dans l'AER, les principaux lieux de vie sont très peu impactés. La plupart sont situés sur les franges de cette aire d'étude : la distance, associée à la présence du bocage, réduit très fortement les possibilités de perception des éoliennes. L'impact reste donc très faible concernant Bressuire, Cerizay, Courlay et Combrand. Le bourg de Le Pin est plus proche du projet : si les visibilitées restent souvent ponctuelles et partielles, elles sont néanmoins plus fréquentes, et l'impact est considéré comme faible. La plupart des routes sont assez peu impactées (impact très faible pour la N149, la D960bis, la D938ter et la D744), les vues sur le projet éolien étant très largement masquées ou filtrées par la végétation ; seule la N249 offre des perceptions plus notables des éoliennes, mais uniquement aux abords directs de l'AEI, l'impact est alors faible depuis ce secteur, les éoliennes devenant des motifs notables, sans s'imposer pour autant dans le paysage.

Dans l'AEI, le projet est visible depuis la plupart des lieux de vie, de manière plus ou moins importante. Depuis le bourg de Cirières, les visibilitées vers le projet restent partielles et intermittentes, le tissu bâti, mais également la végétation distante, jouant souvent un rôle de masque : l'impact reste globalement faible. Depuis Bretignolles, les perceptions des éoliennes sont plus importantes, celles-ci s'inscrivant souvent dans l'axe des rues, de façon assez prégnante : l'impact global est modéré (certains secteurs bénéficiant de l'effet d'écran du tissu bâti).

Les hameaux les plus impactés sont St-Louis, la Très Chère, les Basses Rimbretières, Champ Blanc, Bois d'Âne, la Brénelière et le Haut Bourg. Ces derniers sont parmi les plus proches du projet éolien et celui-ci y est souvent visible de manière rapprochée, sans filtres importants et avec une forte prégnance dans le paysage : l'impact est fort. Depuis les hameaux les Hautes Rimbretières, le Petit Monconseil, les Noues, Monconseil, l'Inglinière, les Morzinières et Nazareth, la Faye, la Violette, Monthardy, la Marguerite, Bellefontaine et Bellevue de Giguët, les éoliennes restent bien visibles, mais elles sont davantage filtrées par la végétation, ou bien leur prégnance visuelle est amoindrie par la distance : l'impact est modéré. Les autres hameaux sont plus distants ou bénéficient de masques et de filtres visuels plus importants : l'impact reste faible, voire très faible.

Deux routes notables parcourent l'AEI. La D960bis, qui la franchit au sud, présente un impact modéré dans sa moitié est, et faible à modéré dans la moitié ouest : la distance et le réseau bocager tendent alors à réduire la prégnance visuelle des éoliennes, mais celles-ci restent le plus souvent visibles. La D149bis circule dans la partie nord-est, et l'impact du projet y est modéré : si le bois de Bretignolles referme les perceptions au nord, les visibilitées en direction du projet sont ensuite larges et ouvertes, et seule la végétation distante repousse les éoliennes à l'arrière-plan.

Les relations avec les éléments patrimoniaux et touristiques

Dans l'AEE, les enjeux les plus forts pour les éléments patrimoniaux concernaient le château de Pouzauges, l'église Notre-Dame de Pitié à La Chapelle-St-Laurent, les roches gravées de Mauléon, le château de St-Mesmin et le Domaine de Tournelay, à Nueil-les-Aubiers. Seul le château de St-Mesmin est exposé à un impact faible, une vue lointaine sur les éoliennes étant possible depuis les hauteurs du donjon accessible au public, belvédère privilégié pour l'observation du paysage. Pour les autres éléments patrimoniaux de cette aire d'étude, l'impact reste le plus souvent nul, et parfois très faible, des visibilitées lointaines, partielles et peu marquantes étant possibles dans certains cas.

L'enjeu le plus fort pour les sites touristiques concernait également le château de St-Mesmin (impact faible). Les autres sites impactés le sont de manière très faible, la prégnance visuelle du projet restant très réduite lorsqu'il est perceptible, du fait de la distance et des filtres végétaux (c'est notamment le cas depuis les divers itinéraires de découverte).

Dans l'AER, en ce qui concerne le patrimoine protégé, l'enjeu le plus fort concernait le château de Bressuire. Ce dernier est très peu impacté par le projet éolien, seules des vues ponctuelles depuis le périmètre de protection, sans covisibilité avec l'édifice, ayant été identifiées. La chapelle du Petit-Puy à Bressuire, le château de la Pastellière à Combrand et le domaine des Roches Blanches à Le Pin sont également impactés de manière très faible, les visibilités étant très partielles ou largement filtrées. En revanche, l'église Notre-Dame et le logis du Puy Blain, à Bressuire, connaissent un impact faible, plusieurs visibilités et covisibilités ayant été identifiées depuis leurs abords.

L'enjeu le plus fort pour les sites touristiques concernait également le château de Bressuire, et les autres sites impactés le sont de manière très faible, les visibilités du projet restant très ponctuelles ou très peu marquantes. Seul le logis du Puy Blain présente un impact faible.

Dans l'AEI, aucun site patrimonial protégé n'a été recensé. Concernant les sites touristiques, deux présentent un impact modéré : l'itinéraire équestre Sur les terres du Haut Bocage, et le circuit de Petite randonnée Les Landes, qui parcourent en grande partie les mêmes chemins et passent à proximité directe des éoliennes, offrant des perceptions importantes du projet. Le troisième circuit de découverte (Les Sources de l'Argent) et les deux gîtes présents connaissent un impact faible, la distance ou des écrans bâtis ou végétaux pouvant réduire la prégnance des éoliennes. Enfin, le château de Cirières connaît un impact très faible, des boisements dissimulant très largement les éoliennes.

Les éléments patrimoniaux et les sites touristiques, notamment les plus importants, sont donc globalement peu impactés par le projet éolien.

L'insertion fine du projet dans son environnement immédiat

La création de pistes a été réduite autant que possible, les principaux accès étant déjà existants. La création de plusieurs portions de pistes et le renforcement de certains chemins sont peu impactants pour le paysage de l'AEI, l'utilisation de matériaux locaux et d'une teinte similaire à l'existant réduisant les modifications au contexte local.

La création des plateformes est relativement impactante en raison du contraste de couleur et de matériau. Cependant, celles-ci seront perceptibles principalement en vue très rapprochée (depuis les chemins de randonnée), et leur revêtement identique aux chemins.

Le défrichage et l'abattage concernent relativement peu de végétaux, et la maille bocagère sera donc globalement peu impactée par le chantier.

Le poste de livraison sera peu impactant grâce à un habillage en bardage-bois améliorant son inscription dans le contexte bocager.

Les effets cumulés avec d'autres projets existants ou approuvés

Plusieurs parcs en exploitation ou autorisés, ainsi que trois projets en instruction, sont présents dans l'AEE, principalement au nord-est ; un parc en exploitation et un projet autorisé sont également présents dans l'AER.

La distance, la topographie et la végétation réduisent très fortement la fréquence et l'importance des visibilités conjointes. Seuls deux projets existants ou approuvés présentent un impact cumulatif potentiel faible avec le projet des Paquieries (Les Herbes Blanches et St-Aubain-du-Plain). Globalement, les effets cumulés avec les autres parcs éoliens présentent un impact très faible ; la part du projet dans les effets cumulés reste également très faible de façon générale.

Au vu du contexte éolien et en prenant en compte l'implantation du projet, aucune situation potentielle de saturation visuelle n'a été identifiée.

IMPACTS DE L'EXPLOITATION DU PROJET ÉOLIEN						
Thématiques	Sensibilité	Description de la nature et de l'importance de l'effet	Durée de l'effet	Impact brut	Mesure	Impact résiduel
Zone d'implantation	Fort	Faible création de pistes ; structures végétales globalement bien préservées ; postes de livraison en bardage-bois.	Long terme / réversible	Modéré	Mesures E1 et E2	Faible
Paysage immédiat	Modéré	Très bonne lisibilité du projet, orientation en accord avec les lignes de force du paysage. Eoliennes de taille adaptée au paysage qui génèrent peu d'effets de ruptures d'échelles avec les motifs proches. Impact globalement faible depuis le bourg de Cirières, les visibilités restant partielles et intermittentes. En revanche, l'impact depuis Bretignolles est globalement modéré, les éoliennes étant proches et s'imposant dans l'axe de plusieurs voies. Impact visuel important depuis la plupart des hameaux les plus proches (fort depuis sept hameaux, modéré depuis onze), ainsi que depuis les routes principales (impact modéré). Éléments touristiques impactés de façon faible (deux gîtes et un itinéraire de découverte) à modérée (deux itinéraires de découverte).	Long terme / réversible	Modéré à Fort	Mesure E3	Faible à Modéré
Paysage rapproché	Faible	Bonne lisibilité du projet. Principaux bourgs très peu ou faiblement impactés, visibilité réduite depuis les routes principales. Éléments patrimoniaux et touristiques très peu ou pas impactés par le projet éolien dans leur grande majorité ; l'église Notre-Dame de Bressuire présente un impact faible.	Long terme / réversible	Très faible	-	Très faible
Paysage éloigné	Très faible	Très peu de vues lointaines, principaux lieux de vie et routes très peu ou pas impactés. Très peu ou pas d'impact sur la grande majorité des éléments patrimoniaux et touristiques ; le château de St-Mesmin présente un impact faible.	Long terme / réversible	Très faible	-	Très faible

Tableau 33 : Synthèse des impacts de l'exploitation du projet éolien.

Nul
Très faible
Faible
Modéré
Fort

Caractéristiques des effets : Temporaire, moyen terme, long terme ou permanent / Réversible ou irréversible / Importance : nulle, très faible, faible, modérée, forte

7. Proposition de mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts et mesures d'accompagnement du projet